

Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP



L'essentiel en bref

La santé pour tous – nouvelles perspectives sur l'égalité des chances

19^e Conférence nationale sur la promotion de la santé et 4^e Conférence des parties prenantes MNT

Jeudi 18 janvier 2018 | Eventfabrik, Berne

Partenaires
du congrès

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz 
Croce Rossa Svizzera

Contenus clés des séances plénières

LES INÉGALITÉS: UNE CHANCE POUR PLUS D'ÉQUITÉ

«**Les mêmes facteurs, par exemple un faible niveau de salaire et de formation, peuvent avoir un impact complètement différent sur deux personnes.**»

Sandro Cattacin, Prof. Dr, Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève

- L'égalité de traitement entre deux personnes au contexte apparemment identique n'est ni impérative ni juste, raison pour laquelle un individu doit faire l'objet d'une analyse dans son contexte personnel. Penser en catégories simples est source de discrimination.
- Pour que des personnes vulnérables se préoccupent un tant soit peu de leur santé, elles ont besoin de lieux et d'institutions dans lesquels elles se sentent bien et en confiance. Et pour ce faire, il est nécessaire d'individualiser la promotion de la santé comme indiqué précédemment.



ÉGALITÉ DES CHANCES: OÙ EN SOMMES-NOUS EN SUISSE?



«**L'inégalité des chances existe. Les faits se réfèrent à des domaines concrets pour lesquels des mesures s'imposent.**»

Regula Ruffin, Dr, CEO socialdesign

- La Suisse figure parmi les pays les plus riches du monde et dispose à ce titre d'un bon système de santé et de soins. Néanmoins, les chances de mener une vie saine sont inégalement réparties dans la population.
- Des facteurs tels qu'un faible niveau de formation et de revenu ou encore un contexte migratoire vont de pair avec l'inégalité des chances en matière de santé et compliquent l'accès aux prestations permettant de réduire les facteurs de risque relatifs aux MNT et les maladies non transmissibles elles-mêmes.

Contenus clés des séances plénières

SOINS ÉQUITABLES POUR TOUTES ET TOUS: VRAIMENT?



«Les personnes issues des populations vulnérables disposent d'un accès plus limité à notre système de santé.»

Patrick Bodenmann, Prof., Médecin, titulaire de la Chaire de médecine des populations vulnérables, Policlinique médicale universitaire de Lausanne

- Les populations vulnérables manquent souvent de compétences en matière de santé. Autrement dit, même si elles comprennent la langue, les connaissances sur les questions et les problèmes de santé leur font défaut. C'est la raison pour laquelle la lutte contre les inégalités sociales et la promotion de la formation constituent les mesures de prévention les plus efficaces.
- Nous avons besoin d'une approche holistique qui part du génome pour aller jusqu'aux déterminants sociaux de la santé en intégrant l'individu au centre. On évoque cette approche comme celle étant d'une approche médicale en réseau.

DÉVELOPPER UNE COMPRÉHENSION COMMUNE

«Une promotion de la santé et une prévention organisées de manière équitable sont la preuve d'une bonne promotion de la santé.»

Salome von Greyerz, Dr pharm., Responsable suppléante de l'unité de direction Politique de la santé et responsable de la division Stratégies de la santé, Office fédéral de la santé publique OFSP

- L'égalité des chances est une notion centrale de notre système de valeurs. Dans sa vision, la stratégie MNT prend en compte l'égalité des chances en matière de santé et entend contribuer à ce que tout un chacun soit capable d'adopter un mode de vie favorable à la santé indépendamment de son statut socio-économique.
- La thématique de l'égalité des chances en matière de santé n'est pas nouvelle. Aux échelons fédéral et cantonal, l'accent était placé jusqu'à présent sur le domaine de la migration. Nous avons entretemps acquis une riche expérience, sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour développer une compréhension commune des bonnes pratiques et atteindre d'autres groupes cibles défavorisés.



Contenus clés des séances plénières

L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

«La grande question demeure: comment pouvons-nous atteindre les personnes les plus vulnérables qui vivent dans l'isolement et qui sortent peu de chez elles?»

Lysiane Ummel Mariani, Déléguée à la promotion de la santé, Canton de Neuchâtel

- Les ressources de la population doivent être renforcées, afin que cette dernière puisse être actrice de sa propre santé. Afin de réaliser l'égalité des chances, le canton poursuit d'une part une approche universelle, qui s'adresse à tous et à toutes et est accessible de la même manière. D'autre part, cela est complété par des approches spécifiques, qui mettent l'accent sur la promotion des ressources et de l'accessibilité aux prestations, de manière spécifique et adaptée pour certains groupes. Cela doit se faire notamment avec les communautés concernées.



- Afin de fournir aux familles migrantes un accès aux ressources cantonales liées à la petite enfance, elles ont besoin d'une connaissance du système de santé. Pour fournir cette information, les parents issus de l'immigration reçoivent par exemple les informations écrites dans leur langue et peuvent bénéficier d'une visite à domicile. Certains ont également été invités à une rencontre afin d'analyser ensemble l'adéquation de certaines prestations à leur réalité.

ASSURER UN ACCÈS POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

«Notre objectif: un travail relationnel et de mise en réseau intense, afin de faciliter l'accès aux offres existantes.»

Barbara Etienne Rohrer, Responsable de la promotion de la santé et de l'intégration, Canton de Nidwald

- La promotion de la santé et la promotion de l'intégration dans le canton de Nidwald sont rattachées au même département et organisées au sein du service social, ce qui garantit un lien étroit entre la promotion de la santé et le domaine social. Suivant le modèle des phases de vie, le service dispose d'un professionnel responsable pour chacune des phases, à savoir pour la petite enfance, les enfants en âge d'aller à l'école, les jeunes et les personnes âgées.
- Afin d'améliorer les accès, il est important d'établir un réseau des organisations en exercice dans les différentes phases de vie. L'objectif est de connaître les services et les interfaces des différentes organisations et de les rendre accessibles. Les participants du réseau doivent simplifier leurs accès et rendre les services transparents pour faciliter les transitions.



Synthèse de la table ronde

LA SANTÉ POUR TOUS: QUE PEUT FAIRE LA POLITIQUE?

Lors de la table ronde, deux personnalités politiques ainsi qu'une représentante et un représentant des personnes concernées ont échangé leurs points de vue sur l'égalité des chances en matière de santé et sur la contribution que peut y apporter la politique. Quelques extraits de cette discussion passionnante.

« Les seniors disposent d'offres très diversifiées. Le problème est plutôt: comment trouver ces offres? Un site web d'information serait souvent la solution, mais celle-ci ne permettrait d'atteindre que les personnes âgées actives qui maîtrisent l'outil Internet. Une mise en réseau semblable sans Internet fait défaut. En parallèle, il faudrait encourager les personnes âgées à se former à l'informatique.»

Lukas Bäumle, Président de l'Association des seniors du nord-ouest de la Suisse

« La formation est la garante de l'égalité des chances. Il faut s'adresser aux enfants et les intégrer le plus tôt possible. Ce qui implique que nous soutenions les migrantes et les aidions à améliorer leurs connaissances linguistiques. C'est essentiel.»

Ruth Humbel, Conseillère nationale, PDC Argovie

« Le rôle des cantons en matière d'égalité des chances est primordial. Dans ce contexte, la santé doit être considérée comme une thématique interdépartementale, puisqu'elle dépend également de nombreux autres aspects tels que la profession, les conditions de logement ou la nationalité. L'approche est aujourd'hui sûrement plus interdisciplinaire qu'il y a dix ans et c'est une bonne chose car ce n'est qu'en unissant les forces que nous pourrions améliorer les compétences en matière de santé.»

Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg



« Les ressources dans le secteur de la santé font souvent défaut – et pas uniquement au sein des groupes vulnérables. Selon moi, il faudrait financer uniquement des projets interdisciplinaires, menés en commun par différents groupements. Ce serait aussi l'occasion de développer des offres à l'échelle de la Suisse.»

Doris Fischer- Taeschler, Responsable Diabète Suisse

L'essentiel en bref



« Notre système de santé repose sur l'ouverture et la solidarité: le moindre écart est un danger pour la cohésion sociale. »

Pascal Strupler, Directeur de l'Office fédéral de la santé publique OFSP

- La prévention est un élément essentiel de la politique de santé, si celle-ci veut dépasser le cadre de l'assurance-maladie - et elle entend bien ne pas se limiter à cela. Grâce à la stratégie relative à la prévention des maladies non transmissibles, à la stratégie des addictions et aux mesures dans le domaine de la santé psychique, nous pourrions agir de manière encore plus ciblée à l'avenir.
- Les disparités en matière de santé entre différents groupes de population peuvent être flagrantes. Mais il s'agit de disparités sur lesquelles nous pouvons exercer une influence positive. Il me tient à cœur de viser une politique de santé globale dans laquelle chacun assume sa part de responsabilité - pour le bien de tous.

« Les inégalités économiques s'accroissent également en Suisse et se répercutent par exemple sur l'activité physique et les habitudes alimentaires. C'est la raison pour laquelle les chances d'être en bonne santé sont inégalement réparties, même en Suisse. »

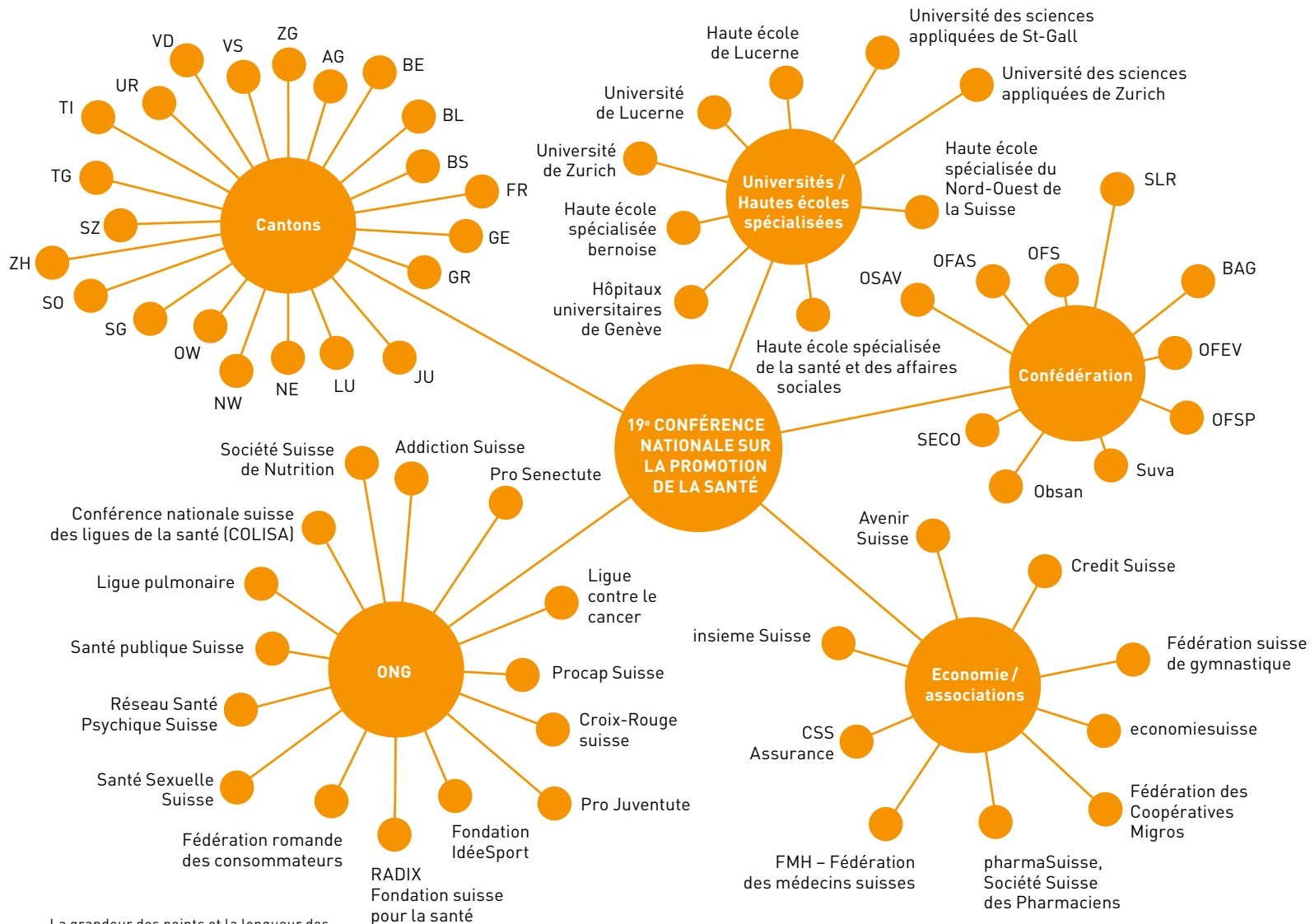
Heidi Hanselmann, Présidente du Conseil de Fondation de Promotion Santé Suisse, Conseillère d'Etat, Directrice du Département de la santé du canton de Saint-Gall

- Selon l'OMS, le développement de l'enfant en bas âge, des conditions de travail équitables et décentes, la sécurité sociale ainsi que le cadre de vie exercent une influence décisive sur les déterminants de la santé et les inégalités en matière de santé. Or, les mesures d'économies engagées dans de nombreux cantons touchent exactement ces points: conseils aux futurs parents, formation ou sécurité sociale.
- Mais cet état de fait ne dépend pas uniquement de la politique. Il faut pouvoir compter sur des personnes clés de la promotion de la santé et de la prévention aux niveaux fédéral et cantonal ainsi que sur des chercheurs et chercheuses dans le domaine de la santé publique. Il leur appartient de rendre les mesures accessibles à tous et à toutes.



Faits

PARTICIPANT-E-S (SÉLECTION)



La grandeur des points et la longueur des lignes ne sont pas représentatives du nombre de participant-e-s par catégorie.

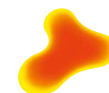
442
participant-e-s de toute la Suisse

6
séances plénières réunissant des scientifiques et des politiques

4
séances sous-plénières avec 11 exposés scientifiques

16
ateliers participatifs

Feed-back des participant-e-s



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

ÉVALUATION DES PARTICIPANT-E-S

Les pourcentages montrent la part des participant-e-s ayant choisi les catégories bien et très bien

TEMPS POUR LES ÉCHANGES



THÈME DE LA CONFÉRENCE



ORGANISATION GÉNÉRALE



QUALITÉ DES EXPOSÉS



STRUCTURE DE LA CONFÉRENCE



QUALITÉ DES DOCUMENTS



PERTINENCE PRATIQUE DE LA CONFÉRENCE



PARTENAIRES DE LA CONFÉRENCE

Co-organisateur



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI
Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Partenaire de la conférence

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz 
Croce Rossa Svizzera

Source: Evaluation de la 19e Conférence nationale sur la promotion de la santé et de la 4e Conférence des parties prenantes MNT 2018.
N= 219 des 442 évaluations parvenues en retour ; taux de réponse de 50%.